I – La parole du tawhid et sa signification

introduction engageante
*shirk = associationnisme, polythéisme**

La parole du tawhid étant : لَا إِلٰهَ إِلَّا ٱللَّٰهُ se traduit littéralement par "Il n'y a de divinité (ou dieu) qu'Allah". C'est une traduction fidèle et correcte de l'expression en arabe. Il ne s'agit que de la traduction mais voyons voir maintenant l'explication et la signification.

Cette parole se compose de quatre mots.

Le premier mot, c'est "لا", qui est une négation. Et c'est une négation particulière : une négation qui nie le genre, c'est-à-dire qu'elle exclut toute possibilité, toute existence de ce genre de chose. Mais cette négation, pour être correcte en arabe, elle a besoin d'un nom et d'un complément. Par exemple, si on dit : "لا طالبَ في الفصل" — ça veut dire « il n'y a pas d'étudiant dans la salle ». Ici, on nie complètement la présence d'un étudiant dans cette pièce.

Ensuite, le deuxième mot, c'est "إِلَٰه". Il signifie divinité, et désigne toute chose qui est adorée, à laquelle on voue un culte. Puis vient le troisième mot : "إِلَّا". C'est une particule qui introduit l'exception, qui permet de faire une restriction. Ce qui vient après elle est une exception à ce qui précède. Par exemple, si on dit : "لا طالبَ في الفصل إلا كريم" — il n'y a pas d'étudiant dans la salle, sauf Karim — ça veut dire qu'on nie la présence de tout étudiant, sauf un seul, Karim. Ce style grammatical montre clairement l'unicité : Karim est l'unique exception.

C'est totalement différent du fait de simplement dire : « Karim est dans la salle » ou « un étudiant est présent ». Ces phrases-là n'empêchent pas qu'il puisse y avoir d'autres personnes dans la salle avec lui. Mais quand on utilise ce style de négation + exception, on exclut tout le reste. Maintenant, ce qu'il faut noter ici, c'est que la négation a besoin d'un nom et d'un complément pour être correcte — comme dans l'exemple précédent. Mais étrangement, dans l'attestation de foi, ce complément ne s'affiche pas.

On dit : لا (négation), إله (nom), et on passe directement à إِلَّا الله — c'est-à-dire à l'exception. Donc, où est le complément ? Il est absent visuellement. Mais en arabe, c'est permis de ne pas citer le complément quand il est connu de l'interlocuteur. Par exemple, si on nous demande : « Est-ce qu'il y a un étudiant dans la salle ? », on peut répondre tout simplement : "لا طالب" — sans mentionner le complément, parce que le contexte le rend évident.

Donc, la vraie question ici, c'est : quel est le complément qui n'a pas été cité dans l'attestation de foi ?

L'erreur de certains, ça a été de dire que le complément sous-entendu, c'est le mot « existante ». Autrement dit, pas de divinité existante sauf Allah. Mais cette compréhension, elle peut mener au shirk. Parce qu'on pourrait croire qu'il suffit d'attester que seule une divinité existe, qu'on reconnaît juste Allah dans sa seigneurie, et c'est bon. Mais on pourrait continuer d'adorer autre que Lui derrière. Et ça, c'est faux.

Pourquoi ? Parce que les associateurs à l'époque du Prophète ﷺ reconnaissaient qu'Allah était le seul créateur, le seul à pouvoir nuire ou profiter… mais ça ne faisait pas d'eux des monothéistes pour autant. En plus, cette définition de l'attestation contredit la réalité, parce qu'on voit tous les jours des divinités qui sont adorées en dehors d'Allah. Et le Coran en parle très clairement. Dans la sourate Ṣād :

38:4 – Et ils s'étonnèrent qu'un avertisseur parmi eux leur soit venu ! Et les mécréants dirent : "C'est un magicien, un grand menteur."

38:5 – “Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà certes une chose étonnante !”

Donc oui, ces choses sont appelées divinités, mais uniquement parce qu’elles sont adorées. Un culte leur est voué. C’est l’adoration qui leur donne ce statut de fausse divinité. Alors, quelle est la vraie réponse à notre question ? Le complément sous-entendu, c’est :

“ne mérite l’adoration” ou “en droit d’être adorée”.

Et c’est exactement ce qu’Allah dit dans la sourate al-Ḥajj : “Cela est parce qu’Allah est la Vérité, et que ce qu’ils invoquent en dehors de Lui est le faux, et qu’Allah est le Très Haut, le Grand.” (Al-Ḥajj, 22)
Il faut aussi faire attention à certaines traductions ou formulations qu’on entend parfois. Comme celle qui consiste à dire que cette parole veut juste dire : « Il n’y a de Créateur ou de Seigneur qu’Allah ». C’est réducteur, on ne retrouve pas la notion de mérite ni celle de l’adoration. Le sens complet, c’est bien plus profond que ça comme nous avons pu le voir

Maintenant, revenons à l’exception dans cette parole : إِلَّا الله — sauf Allah.

Qui est Allah ? Et d’où vient ce nom ?

Le verbe أَلَهَ signifie diviniser. De ce verbe, on tire le mot إِله, qui veut dire divinité, c’est-à-dire : ce qui est adoré. C’est pour ça, par exemple, que les vaches sont considérées comme des dieux chez les hindous — parce qu’elles sont adorées. Si on ajoute l’article défini “ال” à إِله, ça donne الإِله — qu’on traduit par “Dieu”, la divinité qui mérite d’être adorée seule, sans associé.

Mais pour alléger la prononciation de ce mot, qui est très fréquent dans la bouche du croyant, les Arabes ont supprimé la lettre hamza (إ), et الإِله est alors devenu الله. Le sens de ce mot, dans la terminologie islamique, c’est : Celui qui mérite d’être adoré et monothéisé seul.

Allah est Ar-Rabb, Le Seigneur. Il n’est pas juste une divinité parmi d’autres. Il est le Seigneur des mondes, le Créateur, Celui qui possède tout, Celui à qui revient le commandement total. Et Ibn ʿAbbās a très bien expliqué ce nom, en disant :

“Allah détient le droit d’être divinisé et adoré par l’ensemble de la création.”

Dans cette parole, on voit deux choses :
- D’abord, l’attribut de la divinité, qui revient à Allah.
- Et ensuite, l’attribut de servitude, qui revient au serviteur.

Allah est unique. Il est une seule entité et bien distinct de sa création, avec les meilleurs attributs de perfection. On lui reconnaît l’unicité totale, sans disperser sa divinité ici et là, sans la partager avec d’autres, ni diviser Allah en personnes ou en dimensions. Et si on nous demande de décrire notre Seigneur, on répond avec sourate al-Ikhlāṣ :

“Dis : Il est Allah, Unique.
Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons.
Il n’a jamais engendré, n’a pas été engendré non plus.
Et nul n’est égal à Lui.”

Et pour finir cette partie, on peut résumer cette attestation, cette parole du tawhid, de trois façons différentes — et elles sont toutes correctes :

1. Il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah.
2. Il n'y a de divinité en droit d'être adorée qu'Allah.
3. Il n'y a pas de divinité adorée qui soit vraie sauf Allah — c'est-à-dire que tout le reste est adoré faussement, et tout le reste est du bâṭil (le faux), alors que seul Allah est le Vrai.

Et cette parole, elle est tellement puissante, qu'elle anéantit tout ce qui est adoré en dehors de Celui qui mérite seul l'adoration.

C'est Allah qui crée du néant, donne la vie et la mort, fait tomber la pluie, pourvoit à nos besoins, entend tout, voit tout, connaît tout, y compris l'invisible, ce qui est, ce qui fut, ce qui sera, et même ce qui aurait été si ça s'était passé autrement. Il connaît même des choses que nous ne concevons pas, comme les décimales infinies de Pi. Aucun de Ses attributs n'a le moindre défaut. Et donc, Allah est la seule vraie divinité. Les autres, ce sont des fausses divinités. Et quand on a dit tout ça… comment peut-on continuer à adorer autre que Lui ? Comment une créature faible, dépendante d'Allah, mériterait-elle ne serait-ce qu'une fraction d'adoration ? Quelle serait l'utilité d'adorer des statues de pierre, des morts, ou même des vivants qui n'entendent pas, qui sont eux-mêmes dépendants d'Allah ? Ils ne peuvent même pas se passer de Lui le temps d'un clin d'œil.

Donc non, il ne suffit pas de dire que ces "dieux" ne peuvent pas produire des choses surnaturelles. Parce qu'un sorcier, par exemple, peut produire des prodiges — oui, mais avec la permission d'Allah. Et certains peuvent être divinisés à cause de ça. Mais ce seront toujours des fausses divinités, adorées dans le faux, et jamais elles ne pourront disputer quoi que ce soit à Allah.

Maintenant qu'on a vu ce que signifie réellement cette parole, et comment il faut la comprendre sans en fausser le sens, il est essentiel de savoir qu'elle repose en réalité sur deux grands piliers. Et bien sûr, ces deux piliers ne font que revenir et renforcer le sens qu'on a déjà expliqué.

II – Les piliers de l'attestation

Quand on prononce Lâ ilaha illa LLah (لَا إِلٰهَ إِلَّا ٱللَّٰهُ), cette parole repose en réalité sur deux piliers fondamentaux.

D'abord, لَا إِلٰهَ - "Il n'y a pas de divinité" : c'est la négation. On renie ici la divinité de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. Ça veut dire qu'on rejette l'attribut de la divinité de toutes ces fausses divinités, qu'on délaisse absolument tout shirk, et qu'on mécroit en tout ce qui est adoré en dehors de Lui.
Ensuite, إِلَّا ٱللَّٰهُ - "sauf Allah" : c'est l'affirmation. On affirme la divinité véritable pour Allah seul. On atteste qu'Il est le seul à avoir le droit d'être adoré, et surtout, on met cela en pratique.

Et ce qu'on vient de dire là, c'est exactement ce qu'a fait Ibrahim, عليه السلام, comme le montre très bien le passage de la sourate Az-Zukhruf :

43:26 – Et lorsque Abraham dit à son père et à son peuple : « Je désavoue totalement ce que vous adorez,
43:27 – à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera. »
43:28 – Et Il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils à Allah.

Ce passage montre la mise en application concrète de cette parole du tawhid. Quand Ibrahim dit "je désavoue totalement ce que vous adorez", c'est la négation.
Et quand il dit "à l'exception de Celui qui m'a créé", c'est l'affirmation.

Il adore Allah seul, parce que c'est lui seul qui nous a créés. Et quand Allah dit "Il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance", c'est bien de la parole "lâ ilaha illa Allah" qu'il s'agit.

On vient d'affirmer qu'Allah est la seule vraie divinité, et que tout ce qui est adoré en dehors de Lui est faux. Alors pour aller plus loin, définissons maintenant, de manière plus globale, ce qui est spécifique et exclusif à Allah. Et pour bien comprendre cela, il faut d'abord commencer par l'opposé du tawhid : le shirk. C'est en comprenant clairement ce qu'est le shirk qu'on saisira encore mieux ce que signifie réellement vouer l'unicité à Allah.

III – La définition précise du shirk et les spécificités et droits exclusifs d'Allah

Alors maintenant, pour bien comprendre le tawhid, il faut aussi comprendre ce qu'est le shirk.

Le shirk, c'est le fait de donner un égal à Allah dans quoi que ce soit parmi Ses spécificités ou Ses droits. Et même si on détourne une seule chose, aussi minime soit-elle, qui est exclusive à Allah, c'est déjà du shirk. Parce que ça revient à ériger un égal à Allah, alors que cette chose ne mérite rien. On compare le Créateur à une créature, et ça, c'est une insulte envers Lui. Et puisque cette chose a été élevée au rang d'égal, on l'a divinisée, même si ce n'est qu'en une seule part qui revient à Allah seul. Et donc, on l'a érigée en divinité à tort.

Maintenant, les droits exclusifs d'Allah et Ses spécificités, ils sont regroupés en trois grandes catégories, qu'on appelle les trois catégories du tawhid. Et ces trois catégories, on les retrouve clairement dans le verset 65 de la sourate Maryam :

"Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux. Adore-Le donc et sois constant dans Son adoration. Connais-tu quelqu'un qui Lui soit semblable ?"

Regardez bien :
- "Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui est entre eux" → ça, c'est le tawhid de la seigneurie (tawḥīd ar-rubūbiyya)
- "Adore-Le donc et sois constant dans Son adoration" → c'est le tawhid de l'adoration (tawḥīd al-ulūhiyya)
- "Connais-tu quelqu'un qui Lui soit semblable ?" → c'est le tawhid des noms et attributs (tawḥīd al-asmāʾ waṣ-ṣifāt)

IV – Les trois catégories de tawhid en détail

On va maintenant entrer dans les détails des trois catégories du tawhid. Et on commence par la première catégorie, qui est : le tawhid dans la seigneurie d'Allah — ce qu'on appelle en arabe tawḥīd ar-rubūbiyyah.

Monothéiser Allah dans Sa seigneurie, ça veut dire établir Son unicité dans trois domaines :
➡️ Le commandement,
➡️ La royauté absolue,
➡️ Et la création.

Allah, c'est Lui qui organise et commande tout ce qui existe. Il commande les cieux, la terre, et tout ce qui s'y passe. Chaque événement, chaque décret : c'est Lui qui l'a voulu.

Parmi Ses actes :

- Accorder la subsistance,
- La nourriture, la boisson,
- Chaque bouffée d'oxygène,
- Donner des enfants,
- Donner la vie et la mort,
- Décréter le climat, la météo, les catastrophes, les bienfaits…

Ensuite, la royauté absolue, ça signifie que toute la création Lui appartient exclusivement, et que personne ne peut rien Lui disputer dans Son royaume.

Oui, certaines créatures peuvent avoir une royauté relative. Un roi sur terre, par exemple. Mais sa royauté, elle est restreinte, diminuée. Il ne possède qu'une parcelle infime, et tôt ou tard, il va la perdre. Il ne contrôle même pas ce qu'il possède réellement : c'est Allah qui lui a donné, et c'est Allah qui peut le lui reprendre.

Et surtout, ce roi ne dispose pas de la création, il ne fait que ce qu'Allah permet. Il ne peut pas prétendre distinguer son royaume de celui d'Allah comme si c'était une autre divinité. Non. Tout appartient à Allah, et tout est soumis à Lui.

Sa royauté, à Lui, ne sera jamais comparable à celle d'aucune créature.

Maintenant, on passe à la deuxième catégorie, c'est le tawhid de l'adoration, ou tawḥīd al-ulūhiyyah.

Mais d'abord, qu'est-ce que l'adoration exactement ?

Dans son livre ʿAqīdatu at-Tawḥīd, le Sheikh Sālih al-Fawzān explique que l'adoration, dans son sens étymologique, c'est : la soumission et l'obéissance. Et il donne ensuite une définition complète, qui est :

L'adoration, c'est l'ensemble des actes et des paroles, apparents ou cachés, qu'Allah aime et dont Il est satisfait. Et ces adorations peuvent se faire :

- Par le cœur : comme l'amour, l'espoir, la confiance, le désir (au niveau de l'adoration bien sûr).
- Par les membres ou la langue : comme la prosternation, l'invocation, la demande d'aide, le sacrifice, l'offrande…

Mais ce qui est essentiel, c'est que toutes ces adorations doivent être vouées à Allah seul, sans jamais en détourner une seule vers un autre que Lui. Et attention à ne pas tomber dans un monothéisme de façade, comme dans certaines religions qui se disent « monothéistes », mais qui ne monothéisent pas réellement Allah dans l'adoration.

Non. En Islam, il faut faire preuve de ikhlāṣ — la sincérité absolue. Et l'ikhlāṣ en arabe, c'est comme si tu prenais une huile usagée, pleine de déchets, et que tu la purifiais complètement, goutte après goutte, pour n'en extraire qu'une huile pure à 100%. Eh bien c'est ça : l'ikhlāṣ, c'est le monothéisme pur.
Purifier notre adoration de tout shirk, même du shirk mineur comme l'ostentation : se faire voir, se faire entendre pour recevoir les éloges… Ça aussi, c'est du shirk.

L'intention doit être tournée vers Allah seul, à 100%. Et pourquoi Allah seul mérite l'adoration ? Parce qu'Il est parfait dans tous Ses noms, dans tous Ses attributs. Il a les meilleurs noms, les plus hauts attributs.

Enfin, la troisième catégorie, c'est le tawhid des noms et des attributs, tawḥīd al-asmāʾ waṣ-ṣifāt. Et là aussi, il y a des formes de shirk qu'il faut connaître.

👉 Le shirk de ressemblance, c'est lorsqu'on dit qu'un attribut d'Allah est identique à celui d'une créature.
👉 Et il y a aussi le shirk de l'étymologie, c'est-à-dire : donner un nom d'Allah à un autre que Lui.

Parmi les attributs d'Allah, on trouve par exemple :

- L'omnipotence
- La vision absolue
- L'ouïe parfaite
- Une vie éternelle et sans défaut
- La science parfaite
- La force totale…

Oui, certains noms ressemblent à ceux des créatures, mais dans l'essence, ils sont incomparables.
On affirme les noms et les attributs d'Allah, sans les interpréter, sans les altérer, sans les faire ressembler à ceux des créatures, et sans chercher le comment.

On ne dit pas : "la main d'Allah est comme ma main".
On ne demande pas "comment".
On s'arrête là où le texte s'arrête, et on affirme ce qu'Allah affirme pour Lui-même, point.

Et donc, même le simple fait de prétendre qu'un cheikh soufi aurait la capacité de puiser dans l'invisible, même si on dit "c'est avec la permission d'Allah", c'est déjà du shirk.
Car Allah ne permet à personne de disposer de cela. C'est exclusif à Lui.

👉 Prendre le Prophète ﷺ comme intermédiaire, ou l'invoquer dans des poèmes soufis remplis de shirk : c'est du shirk dans les noms et attributs.
👉 L'intercession, elle aussi, tout entière revient à Allah, la demander à autre qu'Allah c'est comme demander la subsistance à autre qu'Allah, elle appartient entièrement à Lui Seul.

Si cette vidéo vous a plu, je vous invite à consulter le contenu en description, à vous abonner, et à partager cette vidéo autour de vous pour propager le message du tawhid, le véritable monothéisme.